

LA CONCORDE, LE 16 OCTOBRE 2012

Nouvelle activité dans les Basses-Laurentides: la Marche d'Alphonse: 100 kilomètres à pied



Photo Michel Chartrand

Les deux marcheuses France Raymond et Estelle Messier posent en compagnie de Jacques Langlois, membre du conseil d'administration de Tourisme Basses-Laurentides, Richard Tassé, de la Caisse Desjardins de Saint-Eustache–Deux-Montagnes, Caroline...

Plus besoin de prendre le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle pour effectuer un long périple de marche. La MRC de Deux-Montagnes propose désormais son propre parcours: La marche d'Alphonse.

Celui des Basses-Laurentides est toutefois plus court que le trajet pédestre menant à Santiago de Compostela: 100 kilomètres au lieu de 750 (pour la voie jacquaire espagnole). Et c'est justement ce qui le rend attrayant et accessible puisqu'il est possible de le faire en cinq jours.

Inspiré par le modèle du célèbre trajet espagnol, Tourisme Basses-Laurentides propose cette nouvelle activité aux gens qui désirent découvrir le territoire laurentien tout en se mettant en forme.

Pourquoi *La marche d'Alphonse*? En l'honneur d'Alphonse Desjardins, le fondateur du Mouvement Desjardins. «*On avait lancé une invitation à des groupes régionaux et ce projet sortait de l'ordinaire*», explique le directeur de la Caisse Desjardins de Saint-Eustache–Deux-Montagnes, Richard Tassé, qui a décidé d'investir dans ce projet.

Avant toute chose, les marcheurs doivent se procurer leur carnet du marcheur au bureau de Tourisme Basses-Laurentides, à Saint-Eustache. Ce guide comprend le circuit quotidien bien illustré des rues, routes, pistes cyclables et sentiers pédestres à parcourir pour compléter les 100 kilomètres.

En plus d'y trouver différentes informations utiles sur les services et les attraits sur le trajet balisé de pancartes, le carnet du marcheur propose aussi quatre adresses d'hébergement: le Gîte Espace CFAF, à Deux-Montagnes, le Gîte sous les pins, à Oka, le Gîte La Capucine, à Saint-Placide, et le Domaine Beau Rêve, à Oka.

Témoignages de marcheuses

Estelle Messier et France Raymond sont les deux premières à avoir effectué le parcours de cinq jours. «*C'était notre cadeau de retraite*», disent les deux ex-enseignantes, qui mettaient fin à leur carrière le jour même de leur départ, le 31 juillet dernier.

Elles en sont revenues enchantées. Les deux femmes, qui sont parties quelques jours après pour effectuer le Chemin de Compostelle ont ainsi pu se faire une idée de ce qui les attendait sur un parcours d'une quarantaine de jours. Un bon test sur les distances à franchir avec un sac sur le dos. Et sur la chaleur supportable pour le faire.

«Ah, la chaleur: ça été l'horreur! Après cette expérience, c'est clair que je ne ferai plus 27 kilomètres sous les 40 degrés», a lancé France Raymond, qui habite les Laurentides.

Aussi cuisante soit-elle, cette expérience a cependant permis aux deux compagnes de route de découvrir une foule de produits du terroir et des attraits patrimoniaux tout au long de leur route.

«Les gens étaient surpris de nous voir marcher sur les petites routes avec un sac à dos. Ils nous posaient plein de questions», se remémore joyeusement Estelle Messier, une résidante de Terrebonne.

Le circuit *La marche d'Alphonse* est accessible presque toute l'année, à l'exception des trois mois d'hiver durant lesquels la pratique de la marche est plus difficile en raison de la neige. Pour s'inscrire, il faut communiquer avec Tourisme Basses-Laurentides, au 450-491-4444, qui vérifiera la disponibilité des lieux d'hébergement, puis communiquera avec les marcheurs pour qu'ils procèdent à la réservation de leurs nuitées